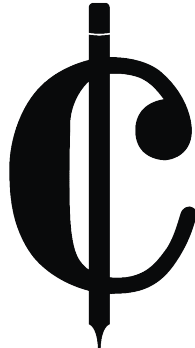


Charte éthique



Préambule

Parce que nous pensons que chacun a des responsabilités vis-à-vis de soi, des autres et de la société d'aujourd'hui ainsi que celle de demain, nous établissons cette charte qui résume nos engagements. Vous appellerez peut-être tout cela RSE, RSO, développement durable ... peu importe. L'essentiel réside dans les valeurs qui nous guident au quotidien.

Notre société bouge, nous avons tous le sentiment que l'ordre du monde est en train de changer. Alors que nous pensions avoir le monde à *disposition* pour reprendre l'expression d'Hartmut Rosa, nous prenons aujourd'hui pleinement conscience de notre fragilité, de notre finitude et de notre inscription au sein d'un équilibre précaire qui, par bien des aspects, nous dépasse.

À notre tout petit niveau, nous croyons que nous pouvons être plus **responsables**. Nous nous devons d'amorcer, à notre échelle, des changements. Ils vous sembleront peut-être minimes, mais il faut bien commencer quelque part.

Calamus Conseil accompagne ceux qui portent l'**excellence** artistique et structure son activité autour de six piliers :

1. LE RESPECT DE L'INDIVIDU

Apporter une vigilance toute particulière à l'**égalité entre les hommes et les femmes** et veiller à ce que notre action n'engendre aucune discrimination, voilà notre premier pilier.

Parce que nous sommes nourris de lectures humanistes, de traités de philosophie éthique, mais aussi parce que ce socle essentiel n'est pas qu'un chapitre d'un ouvrage de référence. C'est une réalité qui doit être actualisée, jour à jour.

2. UNE PASSION QUI DONNE DU SENS

Travailler dans le secteur culturel, au côté des musiciens, des associations, des ensembles et des institutions créatrices de programmes et de spectacles musicaux est une volonté farouche, inextricablement liée à une passion. Là est notre place. Notre action est, au quotidien, guidée par cette certitude. C'est ce qui, pour nous, fait *sens*.

3. L'ÉCOLOGIE

Calamus Conseil veille à prendre des mesures éco-responsables. Parmi elle :

- Privilégier les transports en commun à la voiture
- Eteindre systématiquement les lumières, les appareils (imprimante, ordinateurs) à la fin de la journée de travail
- Imprimer les documents de travail courants sur du papier recyclé
- Vider nos boîtes mail régulièrement et ne pas surcharger les serveurs
- Privilégiez les produits reconditionnés lorsqu'il s'agit d'équipement informatique e technologique.
- Faire travailler les artisans, commerçants et prestataires locaux et privilégier les circuits courts
- Relayer les initiatives éco-responsables des acteurs du monde de la musique... dans l'espoir que les bonnes idées deviennent de bonnes habitudes !

La liste n'est pas exhaustive, elle est aussi modulable que l'engagement qui la sous-tend est immuable.

4. LA TRANSMISSION

L'enseignement, la recherche, la curiosité intellectuelle, l'esprit critique, la mise à jour des connaissances, notamment grâce à un travail hebdomadaire de veille rigoureux, sont au fondement de notre mission.

Nous consacrons environ un quart de notre activité à l'enseignement supérieur et sommes heureux de constater que la transmission nous enrichit. Les étudiants nous questionnent, nous poussent dans nos retranchements, nous invitent à une forme d'exemplarité, attisent notre curiosité, nous maintiennent *éveillés* ; nous leur en sommes reconnaissants.

5. L'ADAPTABILITE ET LE SUR-MESURE

Le sur-mesure, le refus de standardiser des offres, la réactivité, l'agilité, la souplesse, la remise en question sont des principes que nous revendiquons, depuis la création du cabinet. Chaque client porte

une vision de l'art singulière, chaque artiste véhicule une vision, chaque entité possède un modèle économique, un écosystème, un ancrage territorial, un maillage de partenariats qui lui sont propres.

Nous tâchons de tirer le meilleur de chacun, en fondant notre action sur l'existant, dans le respect et la reconnaissance de cette diversité. L'adaptabilité et le sur-mesure sont notre marque de fabrique.

6. LE RAPPORT AU TEMPS

Travailler dans le domaine de la musique sans questionner le tempo, c'est un comble ! Nous revendiquons le droit de prendre le temps :

- soigner les premiers échanges et prendre le temps de construire une mission adaptée
- prendre le temps de remercier
- écrire des mails avec un début et une fin
- tenir les délais et construire des calendriers aussi précis que réalistes
- éviter de reporter, décaler des rendez-vous, être à l'heure, pour respecter les agendas de chacun

Notre travail est intellectuel ; il demande du temps. C'est d'ordinaire l'apanage des métiers manuels de pouvoir justifier, montrer concrètement l'avancement d'un ouvrage ; dans le travail d'un luthier, d'un ébéniste, d'un sculpteur, la matière résiste parfois. Nous avons pourtant cette conception du travail, la matière première n'est pas la même, certes, mais elle est aussi exigeante. C'est d'ailleurs inscrit dans le nom-même du cabinet, référence au calame du scribe antique.

Ce dernier pilier est donc un éloge de la non-précipitation, à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, une ode à la satisfaction du travail bien fait, de la tâche soignée et de la mission accomplie dans le temps imparti.

Modestement, précisément, au juste tempo.

Dijon, janvier 2021,

Camille Prost, Fondatrice

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Camille Prost', with a large, stylized flourish above the name.